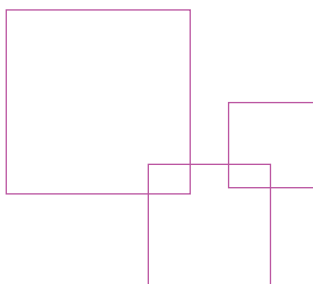


Focale



SE STABILISER EN EMPLOI : LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES JEUNES FRANCILIENS

Quand commence le processus d'insertion professionnelle ? Dans quelle mesure un jeune est-il durablement stabilisé sur le marché du travail ? Comment se déterminent les trajectoires d'insertion ? Cette étude apporte un éclairage, avec un recul de cinq années, sur les facteurs explicatifs de l'accès à l'emploi.

L'insertion professionnelle est un processus dynamique difficile à saisir et à expliquer. Ce processus commence-t-il lorsque les jeunes sortent du système éducatif ? Mais que dire alors de tous ces jeunes en emploi pendant leurs études ? Quand peut-on considérer qu'un jeune est durablement stabilisé sur le marché du travail : lorsqu'il est en emploi ou lorsqu'il occupe un emploi à durée indéterminée ? Certains jeunes ne risquent-ils pas de se stabiliser durablement dans une trajectoire précaire ? Quels sont les déterminants de ces trajectoires d'insertion professionnelle ? Quels rôles respectifs jouent les caractéristiques individuelles, les parcours de formation et les expériences professionnelles dans ces processus ?

Pour répondre à ces questions, la présente étude mobilise l'enquête Génération 98 du Céreq (lire « Présentation de l'enquête Génération 98 » p. 7). Les résultats présentés sont donc moins récents que ceux de la publication précédente sur les premiers pas dans la vie active de la Génération 2001 (Focale n°3) mais ils présentent l'avantage d'être plus détaillés (l'échantillon francilien de Génération 98 est plus important que celui de Génération

2001) et d'offrir un recul d'observation plus long (les cinq premières années de vie active pour Génération 98 contre seulement trois pour Génération 2001). Les deux enquêtes ne méritent donc pas le même type d'analyse : la présente étude privilégie une analyse longitudinale des trajectoires d'insertion et met l'accent sur les facteurs explicatifs de l'accès à l'emploi.

67 % DES JEUNES ONT ACCÉDÉ RAPIDEMENT ET DURABLEMENT À L'EMPLOI

Les trajectoires professionnelles, durant les trois premières années de vie active, de l'ensemble des sortants du système éducatif en 1998 peuvent être « synthétisées » en neuf trajectoires types, elles-mêmes regroupées en quatre familles de trajectoires : accès rapide et durable à l'emploi (voir **Figure 1** ●), stabilisation différée dans l'emploi (●), parcours très marqué par le chômage ou l'inactivité (●), parcours marqué par la formation (●) (lire « Présentation de l'enquête Génération 98 » p. 7). La figure 1 présente leur configuration en Ile-de-France.

En moyenne, les jeunes sortis du système éducatif en Ile-de-France ont accédé plus rapidement et durablement à l'emploi (67 % ont une trajectoire d'insertion durable et rapide contre 62 % en province). Néanmoins, il existe de fortes disparités selon les niveaux de diplôme et les spécialités suivies (**Figure 1**). Plus les jeunes sont diplômés, plus ils ont suivi ce type de trajectoire : 88 % des sortants de grandes écoles et 78 % des sortants de troisième cycle sont dans ce cas contre seulement 62 % des sortants non diplômés du supérieur. A niveau de diplôme égal, le fait d'avoir suivi une filière professionnelle est un avantage : 78 % des sortants de BTS et DUT ont eu une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi contre 70 % des sortants de DEUG. Parmi les sortants du secondaire, seuls les diplômés de baccalauréats professionnels ou techniques rencontrent plus souvent qu'en moyenne cette trajectoire.

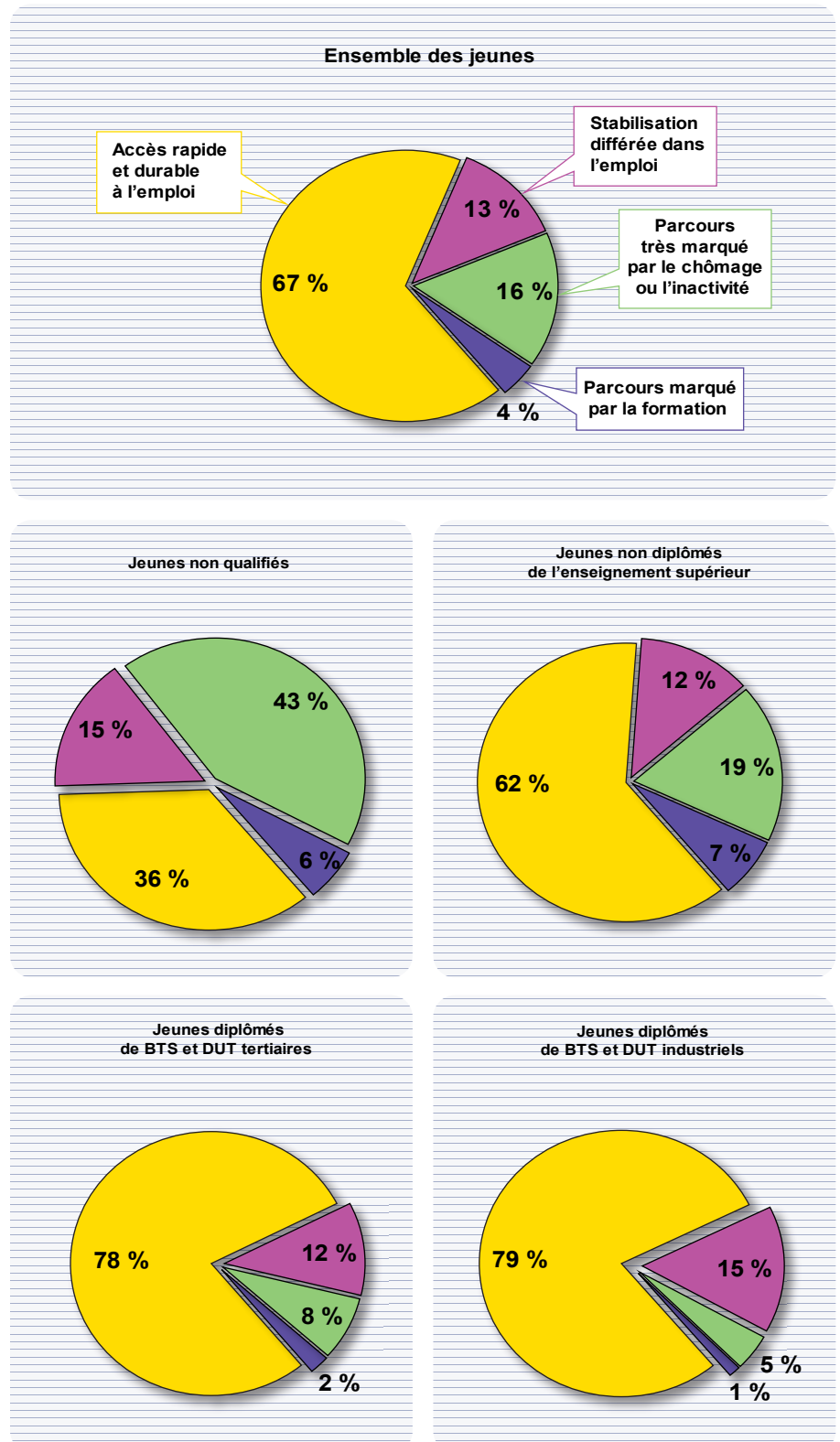
Mais cet accès immédiat et durable à l'emploi n'est pas nécessairement synonyme de contrat à durée indéterminée (CDI) et d'un lien à long terme avec le premier employeur. Il peut prendre diverses formes qui combinent le passage éventuel dans plusieurs entreprises et différents liens contractuels.

Quand ils n'accèdent pas durablement à l'emploi après leur sortie de formation, 13 % des jeunes se stabilisent de manière différée dans l'emploi, soit après une période de chômage en début de vie active, soit après un décrochage temporaire de l'emploi durant leur deuxième année de vie active. Ces trajectoires sont plus fréquentes qu'en moyenne parmi les sortants du secondaire et pour les spécialités industrielles et scientifiques, quel que soit le niveau de diplôme.

15 % des sortants de BTS-DUT industriel ont suivi ce type de trajectoire contre 12 % parmi leurs homologues de filières tertiaires mais à l'inverse ils sont moins nombreux à avoir suivi une trajectoire marquée par le chômage ou l'inactivité.

Ce constat est récurrent dans la comparaison des filières industrielles et tertiaires : les sortants de filières industrielles mettent plus de temps à trouver leur premier emploi mais ensuite leur insertion est de meilleure qualité. Ceci peut être l'effet d'opportunités d'emploi moins fréquentes pour les sortants de filières industrielles mais aussi, peut-être, d'une plus grande sélectivité dans leur recherche d'emploi.

Figure1 - Répartition de la Génération 98 en Ile-de-France selon quatre familles de trajectoires d'insertion professionnelle.



Lecture : 36 % des jeunes non qualifiés ont suivi une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi contre 67 % en moyenne.

Source : Enquête « Génération 98 », extension Ile-de-France, Céreq.

Champ : Ensemble de la Génération 98 en Ile-de-France.

**LES NON DIPLÔMÉS DU
SECONDAIRE ET DU SUPÉRIEUR :
DES TRAJECTOIRES MARQUÉES
PAR LE CHÔMAGE, L'INACTIVITÉ
OU LA FORMATION**

Les non diplômés font face à des trajectoires très marquées par le chômage et l'inactivité. 16 % de la population totale rencontre ce type de trajectoire alors qu'ils sont 43 % parmi les jeunes sortis sans qualification (**Figure 1**) et 31 % parmi les CAP-BEP non diplômés. Au cours de leurs trois premières années de vie active, la majorité de ces jeunes n'a connu aucune période d'emploi. Quand ils accèdent à un emploi, celui-ci est de courte durée (moins de 6 mois).

En Ile-de-France comme en province, 4 % des jeunes sortant du système éducatif ont rencontré une trajectoire marquée par la formation : soit ils ont suivi des formations hors emploi en tout début de vie active (stages, cours par correspondance), soit ils ont repris des études à temps plein dans un établissement scolaire ou universitaire. Ces trajectoires concernent surtout les non diplômés du secondaire, les CAP-BEP tertiaires, les non diplômés de l'enseignement supérieur ainsi que les sortants de formations supérieures courtes à caractère généraliste (DEUG, licence non diplômés).

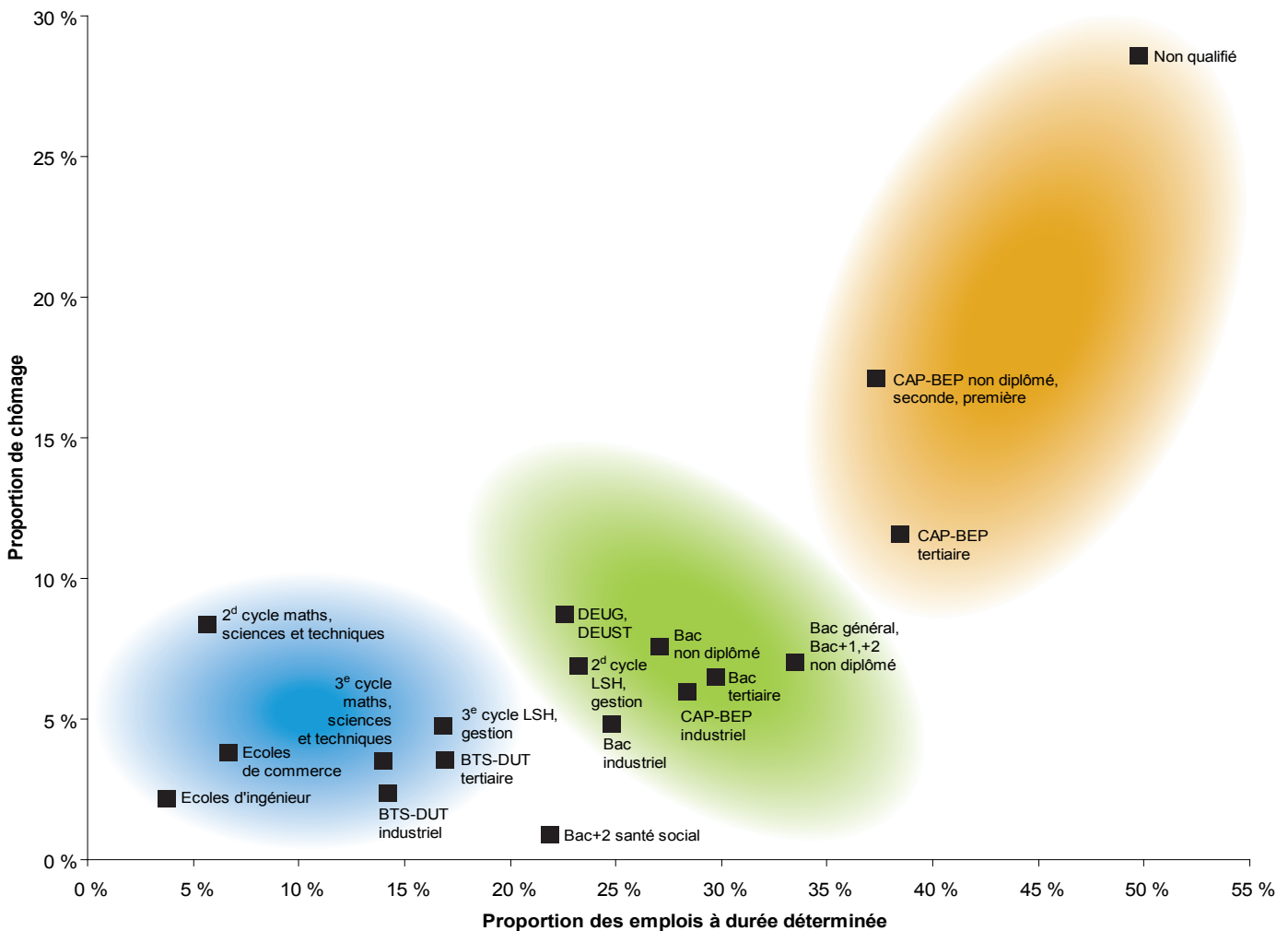
L'appréciation globale des trajectoires d'insertion des jeunes sortis en 1998 d'un établissement francilien, selon leur niveau de diplôme, est complétée ci-dessous par

une analyse fine de leur situation au regard de l'emploi au terme de leur troisième année de vie active.

**LE NIVEAU, LA SPÉCIALITÉ
DE FORMATION ET L'OBTENTION
DU DIPLÔME : DES FACTEURS
DÉTERMINANTS POUR L'ACCÈS
À L'EMPLOI**

Trois ans après la sortie du système éducatif, le niveau de formation reste un facteur clef d'accès à l'emploi. La proportion de jeunes au chômage (calculée par rapport à toutes les autres situations, excepté le service national) est ainsi la plus élevée chez les non qualifiés et la plus faible chez les diplômés du supérieur (**Figure 2**).

Figure 2 - Proportion de jeunes au chômage et en emploi à durée déterminée au bout de trois ans de vie active.



En abscisse (horizontalement), la proportion d'emploi à durée déterminée est calculée par rapport à l'ensemble de la population en emploi. Les emplois à durée déterminée regroupent les emplois sous contrat à durée déterminée classique, l'intérim, les emplois aidés (emploi-jeunes, CES, contrat de qualification, d'adaptation ou d'apprentissage, autres mesures d'aide), les contrats saisonniers et les stages.

En ordonnée (verticalement), la proportion de chômage est calculée par rapport à l'ensemble des situations (emploi, chômage, formation, inactivité...).

Lecture : Au bout de trois ans de vie active, 29 % des sortants non qualifiés sont au chômage et quand ils sont en emploi, 50 % sont en contrat à durée déterminée.

Source : Enquête « Génération 98 », extension Ile-de-France, Céreq.

Champ : Ensemble de la Génération 98 en Ile-de-France.

Au-delà du niveau de formation, la possession ou non du diplôme joue aussi un rôle important : les jeunes non diplômés du CAP-BEP, du bac ou de l'enseignement supérieur accèdent moins à l'emploi que leurs homologues ayant obtenu le diplôme. Certains diplômes facilitent aussi l'insertion : les situations de chômage sont moins fréquentes parmi les titulaires de BTS et de DUT que parmi les titulaires du DEUG. La spécialité de formation suivie discrimine aussi les parcours des jeunes : à niveau de formation donné, la proportion de chômage est moins élevée pour les diplômés de spécialités industrielles ou scientifiques que pour ceux des spécialités tertiaires. Les résultats sur l'insertion trois ans après l'entrée dans la vie active corroborent donc l'analyse en termes de trajectoire.

Parmi les sortants en emploi trois ans après la sortie, 71 % occupent un emploi à durée indéterminée

Au-delà de l'accès à l'emploi, la durée de l'emploi obtenu (limitée ou indéterminée) dépend du niveau de diplôme (**Figure 2**). Les jeunes sortant d'écoles d'ingénieurs et, dans une moindre mesure, d'écoles de commerce, sont ceux qui bénéficient le plus de contrats à durée indéterminée. Parmi les sortants du supérieur, les spécialités dites « sciences dures » semblent mieux éviter les emplois à durée déterminée que les spécialités tertiaires, lettres, sciences humaines et gestion. Ces emplois à durée limitée sont, en revanche, en proportion importante pour les bac+2 de la santé et du social, les sortants de DEUG-DEUST et les non diplômés du supérieur par rapport aux diplômés de BTS-DUT. Enfin, la part des emplois à durée déterminée est très importante pour les non qualifiés, les CAP-BEP non diplômés et les CAP-BEP diplômés du tertiaire.

En croisant la proportion de jeunes au chômage et la proportion d'emplois à durée déterminée au bout de trois ans de vie active, la figure 2 fait apparaître clairement trois familles de sortants du système éducatif selon le niveau de diplôme. Les jeunes sortant sans aucune qualification ou non diplômés au niveau CAP-BEP ainsi que les titulaires de CAP-BEP tertiaires sont plus nombreux qu'en moyenne à être au chômage, et lorsqu'ils sont en emploi, ils occupent plus fréquemment un emploi à durée déterminée.

Figure 3 : Probabilité d'occuper un emploi en mars 1999, 2000 et 2001 pour les sortants tous niveaux en Ile-de-France

Variables explicatives	Mars		
	1999	2000	2001
Caractéristiques socio-démographiques			
Femme	---		
Homme	Réf.	Réf.	Réf.
Formation initiale			
Sans qualification	---	---	---
CAP-BEP non diplômé	---	---	---
CAP-BEP Tertiaire	---	---	---
CAP-BEP Industriel	---	--	--
Bac non diplômé			
Bac Tertiaire	Réf.	Réf.	Réf.
Bac Industriel	-		
Bac Général, Bac+1, Bac+2 non diplômé			
Bac+2 de la santé ou du social	+++	++	+++
DEUG - DEUST			-
BTS-DUT Tertiaire			
BTS-DUT Industriel			+++
2 nd et 3 ^{ème} cycle LHS, Gestion, écoles de commerce			
2 nd et 3 ^{ème} cycle Math, sciences, école d'ingénieur			
Diplôme préparé par apprentissage	+++	+++	+++
Diplôme préparé par voie scolaire	Réf.	Réf.	Réf.
Origine géographique des parents			
Père ou mère Maghreb	---	--	---
Père ou mère Afrique noire		--	-
Père ou mère Turquie, Liban, Proche et Moyen Orient			
Père ou mère Asie			
Père ou mère Europe de l'Est			
Père ou mère Europe du Sud			
Père ou mère autre étranger			
Père et mère Français de naissance	Réf.	Réf.	Réf.
Situation professionnelle du père			
Père en emploi	++	+++	+++
Père au chômage			
Père autre situation	Réf.	Réf.	Réf.
Parcours scolaire			
En retard en 6 ^{ème}	Réf.	Réf.	Réf.
Age normal en 6 ^{ème}			
En avance en 6 ^{ème}	+++		
Emploi salarié pendant études	+++		+++
Petits boulots ou jobs vacances souvent	+++	+++	+++
Petits boulots ou jobs vacances parfois	++	+++	
Autre situation	Réf.	Réf.	Réf.

Légende : +++ : effet positif et significatif à 1 % ; ++ : positif et significatif à 5 % ; + : effet positif et significatif à 10 % (un signe - indique un effet négatif avec la même distinction selon le degré de significativité). Réf. : situation de référence. Cases vides : effet non significatif.

Note de lecture : Toutes choses égales par ailleurs (i.e. toutes les autres variables restant inchangées), le fait d'être une femme plutôt qu'un homme (la situation de référence) influence négativement la probabilité d'être en emploi en mars 1999, au bout d'une année de vie active. En mars 2000 et mars 2001, être une femme plutôt qu'un homme n'a pas d'effet significatif sur les chances d'accéder à l'emploi.

Source : Enquête « Génération 98 », extension Ile-de-France, Céreq.

Champ : Actifs de la Génération 98 en Ile-de-France.

A l'inverse, les sortants d'écoles d'ingénieurs et de commerce, de 3ème cycle et de BTS-DUT cumulent des proportions de chômeurs et d'emplois à durée déterminée nettement inférieures à la moyenne.

Enfin, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP industriel et les sortants au niveau bac et bac+2, diplômés ou non, occupent une position intermédiaire : leur proportion de chômeurs est légèrement inférieure à la moyenne, mais lorsqu'ils occupent un emploi, celui-ci est en revanche plus souvent qu'en moyenne à durée déterminée.

**ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE
PENDANT SES ÉTUDES :
UN ATOUT POUR L'INSERTION**

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs », permettant de déterminer l'influence respective du parcours scolaire et des caractéristiques sociodémographiques (genre, origine des parents...) sur l'accès à l'emploi, enrichit les éléments de statistiques descriptives présentés ci-dessus. L'étude porte sur trois dates distinctes du calendrier (être en emploi en mars 1999, au bout d'une année de vie active, puis en mars 2000 et mars 2001) afin de percevoir les éventuelles

variations dans le temps de l'effet des variables explicatives (**Figure 3**).

Cette analyse confirme l'influence générale du niveau de diplôme sur l'accès à l'emploi. Par rapport au baccalauréat tertiaire (technologique ou professionnel), les niveaux inférieurs, en particulier les sortants de CAP-BEP (diplômés ou non) comme les sortants sans qualification, ont moins de chances d'être en emploi aux trois dates étudiées. L'effet du diplôme sur les chances d'accéder à l'emploi est donc persistant dans le temps et d'autant plus fort que le niveau de sortie est faible.

Le mode de formation suivi, scolaire ou par apprentissage, joue également sur les chances d'avoir un emploi. Un diplôme préparé par apprentissage augmente les chances d'accéder à l'emploi mais cet effet est décroissant au cours du temps.

Enfin, l'expérience professionnelle acquise en cours d'études, hors cursus scolaire, joue un rôle important sur les parcours d'insertion. Le fait d'avoir eu régulièrement des petits boulots, des emplois de vacances ou d'avoir occupé un emploi pendant ses études au moins 8 heures par semaine améliore les chances d'accéder à l'emploi. A ce propos, il faut remarquer que 15 % des jeunes franciliens ont exercé une activité rémunérée régulière

durant leurs études contre seulement 8 % parmi les jeunes de province. Le plus grand nombre d'offres d'emploi en Ile-de-France, ainsi qu'un coût de la vie plus élevé, expliquent sans aucun doute ce constat.

**AU-DELÀ DU PARCOURS SCOLAIRE,
LES CARACTÉRISTIQUES
SOCIODÉMOGRAPHIQUES
DES JEUNES RESTENT
DES FACTEURS DÉTERMINANTS
POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI**

En Ile-de-France, être une femme diminue la probabilité d'occuper un emploi un an après la sortie du système éducatif. Mais le genre n'est plus un facteur déterminant de l'accès à l'emploi dès la deuxième année de vie active. Ce résultat est spécifique à l'Ile-de-France, où les femmes, pourtant, s'insèrent en moyenne mieux qu'en province.

L'origine géographique des parents peut être un facteur pénalisant. Le fait d'avoir des parents originaires d'Afrique Noire ou du Maghreb induit une diminution des chances d'emploi. Enfin, avoir un père en emploi augmente les chances d'occuper un emploi quelle que soit la période d'observation. Cet effet a même

► Indicateurs

ACCÈS RAPIDE
ET DURABLE
À L'EMPLOI POUR

67 %

DES JEUNES FRANCILIENS

8 MOIS

TEMPS D'ACCÈS
AU 1^{ER} EMPLOI
POUR LES NON
QUALIFIÉS

15 %

DES JEUNES FRANCILIENS
ONT EXERCÉ AU MOINS
UN EMPLOI RÉGULIER
PENDANT LEURS ÉTUDES

tendance à se renforcer dans le temps. Il est probable que les contacts familiaux sur le marché du travail favorisent l'obtention d'un emploi pour le jeune sortant.

47 % DES JEUNES QUI ÉTAIENT AU CHÔMAGE EN 2001 SONT CHÔMEURS OU INACTIFS EN 2003

Si certains s'insèrent durablement et obtiennent rapidement un emploi à durée indéterminée, d'autres ont des débuts de vie active plus difficiles, plus chaotiques. En Ile-de-France, au terme de leur troisième année de vie active, près de 4 jeunes sur 10 ne sont pas durablement stabilisés en emploi : 18 % ne sont pas en emploi (9 % sont au chômage, 4,5 % se déclarent inactifs et 4,5 % sont en formation) et 20 % occupent un emploi à durée déterminée (10 % sont en CDD, 4 % en intérim et 6 % occupent un emploi aidé).

Sans surprise, ces jeunes sont particulièrement nombreux parmi les non diplômés du secondaire et du supérieur, et les sortants de filières tertiaires de l'enseignement secondaire. L'interrogation à 5 ans de l'enquête Génération 98 (lire Présentation de l'enquête « Génération 98 » p. 7) nous renseigne sur le devenir de ces jeunes au-delà de leurs trois premières années de vie active (**Figure 4**).

Quand ils sont en emploi à durée déterminée en 2001, ils restent nombreux à avoir ce statut d'emploi en 2003 (44 %). Néanmoins, 42 % d'entre eux occupent au terme de leur cinquième année de vie active un emploi à durée indéterminée. Mais une fois encore, le niveau de diplôme différencie fortement les situations. Les non diplômés qui étaient en emploi à durée limitée en 2001 sont 30 % à occuper un contrat à durée indéterminée en 2003, alors qu'ils sont près de 40 % parmi les sortants diplômés de l'enseignement secondaire et plus de 50 % parmi les sortants du supérieur.

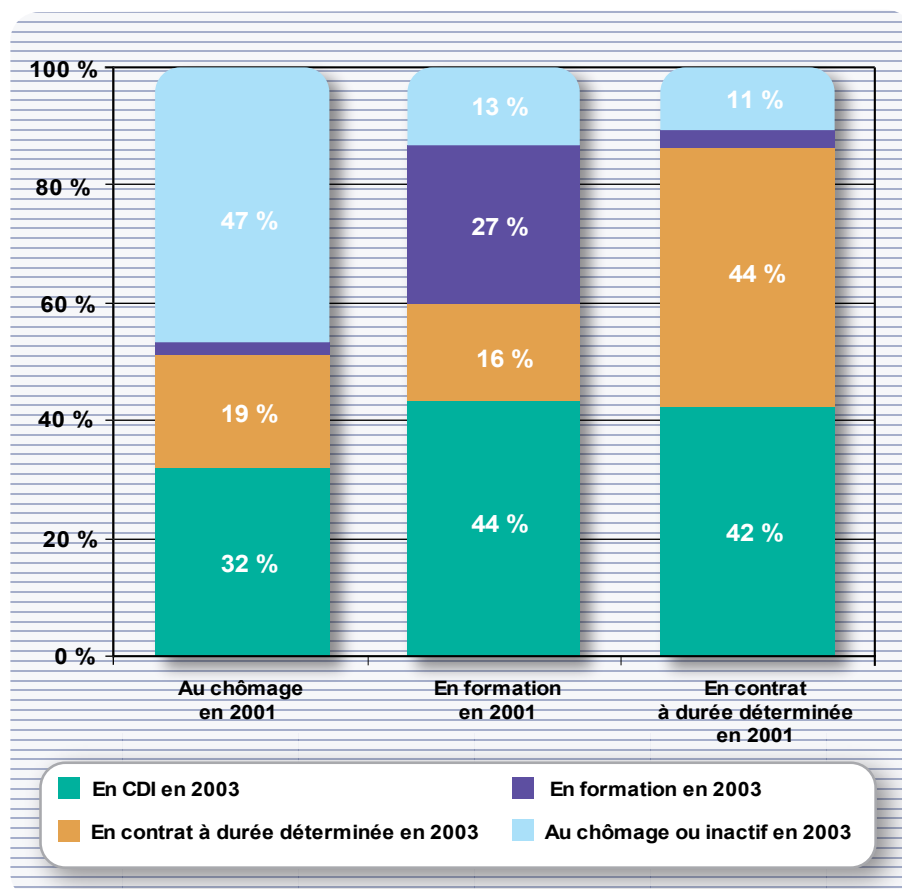
La formation hors emploi ou dans le cadre d'une reprise d'études à temps plein est un bon passeport pour l'emploi. Parmi les jeunes en formation en 2001, 60 % sont en emploi en 2003. Dans la grande majorité des cas, cet emploi est à durée indéterminée.

La situation des jeunes au chômage en 2001 est, au terme de leur cinquième année de vie active, en 2003, assez contrastée. Près de la moitié d'entre eux sont au chômage ou se déclarent inactifs, l'autre moitié étant en emploi. 32% occupent même un emploi à durée indéterminée. Néanmoins les sorties vers l'emploi sont d'autant plus fréquentes que les jeunes sont diplômés et expérimentés.

La situation la plus préoccupante concerne les jeunes non diplômés sans emploi en 2001 : 60 % d'entre eux sont toujours sans emploi en 2003, soit 20 points de plus que parmi les diplômés du secondaire qui étaient également sans emploi en 2001.

LA DÉGRADATION CONJONCTURELLE DE 2002-2003 A FRAGILISÉ LES MOINS DIPLÔMÉS

Figure 4 : Devenir en 2003 des jeunes sans emploi ou en emploi à durée déterminée en 2001.



Lecture : 32 % des jeunes au chômage en 2001 sont en contrat à durée indéterminée en 2003.

Source : Enquête « Génération 98 », interrogation de 2003, Céreq.

Champ : Jeunes franciliens sans emploi ou en emploi à durée déterminée en 2001, au bout de trois ans de vie active.

La sortie des situations de chômage vers l'emploi a été d'autant plus difficile que le marché du travail francilien a été fortement touché par la dégradation conjoncturelle de la fin 2002. Si les jeunes formés en Ile-de-France ont des taux de chômage inférieurs à ceux des jeunes formés en province, il reste qu'ils n'ont pas été plus épargnés par la dégradation de la conjoncture (**Figure 5**). Le taux de chômage des jeunes franciliens sortis en 1998 du système éducatif a augmenté de 0,7 point entre leur troisième et leur cinquième année de vie active alors qu'il avait diminué fortement durant leur première année de vie active, puis de manière plus lente mais continue au cours de leurs deuxième et troisième année de vie active.

En Ile-de-France, le taux de chômage des sortants non diplômés du secondaire est passé de 22,8 % en mars 2001 à 25,6 % en mars 2003. L'accès à l'emploi des diplômés du secondaire s'est moins dégradé même si leur taux de chômage a augmenté de 1,3 point entre ces deux dates.

Parmi eux, ce sont les diplômés de baccalauréat professionnel et technologique qui ont le mieux résisté à la dégradation conjoncturelle. En revanche, les non diplômés du supérieur apparaissent particulièrement vulnérables quand la conjoncture se dégrade.

A l'inverse et contrairement à la province, le taux de chômage des diplômés du supérieur, tous niveaux confondus, a légèrement diminué

entre leur troisième et leur cinquième année de vie active. Pour autant, les jeunes diplômés d'un bac+2 ont vu leur situation se dégrader durant cette période. Ceci renforce un résultat classique en matière d'insertion : les plus diplômés sont mieux armés pour faire face aux variations conjoncturelles.

L'analyse des cinq premières années de vie active des jeunes entrants sur le marché du travail montre que la grande majorité d'entre eux accède durablement à un emploi, souvent à durée indéterminée. Néanmoins, il subsiste un risque important pour les jeunes les moins qualifiés - qui ont des débuts de

vie active fortement marqués par le chômage ou l'inactivité - de suivre des trajectoires nettement plus instables au regard de l'emploi.

Pauline Domingo

Céreq Ile-de-France
Centre d'Economie
de la Sorbonne.

David Clément

Rectorat de Versailles.

Figure 5 : Evolution du taux de chômage des jeunes de la Génération 1998 au cours de leurs cinq premières années de vie active

Taux de chômage	Ile-de-France			Province		
	Mars					
	1999	2001	2003	1999	2001	2003
Non diplômés	31,7 %	22,8 %	25,6 %	37,5 %	24,9 %	27,3 %
Diplômés du secondaire*	15,3 %	7,5 %	8,8 %	20,8 %	9,9 %	10,5 %
Diplômés du supérieur	9,1 %	4,4 %	3,9 %	14,8 %	4,8 %	5,3 %
Ensemble	15,5 %	8,6 %	9,3 %	21,3 %	10,3 %	11,1 %

*Y compris les non diplômés du supérieur.

Lecture : En mars 1999, le taux de chômage des jeunes de la Génération 98 sortis non diplômés du système scolaire francilien s'élève à 31,7 %. Il s'élève à 22,8 % en mars 2001 et à 25,6 % en mars 2003.

Source : Enquête « Génération 98 », interrogation de 2003, Céreq.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE « GÉNÉRATION 98 »

L'ENQUÊTE « GÉNÉRATION 98 » DU CÉREQ

Les enquêtes Génération du Céreq ont pour vocation d'analyser le cheminement sur le marché du travail de générations de jeunes sortis une même année d'un établissement de formation initiale, à tous les niveaux de formation. Les résultats présentés dans cette publication sont issus de l'enquête Génération 98 qui porte sur les 742 000 jeunes sortis en 1998 du système éducatif. 55 000 jeunes ont été interrogés au printemps 2001, au bout de trois ans de vie active. Parmi eux, 16 000 individus ont été réinterrogés en 2003 (au bout de 5 ans de vie active), puis en 2005 (au terme de leur septième année de vie active). A chaque interrogation, le jeune décrit mois par mois sa situation : emploi, chômage, inactivité... Ainsi Génération 98 permet de développer une approche longitudinale de l'insertion et des débuts de carrière.

L'ENQUÊTE « GÉNÉRATION 98 » EN ILE-DE-FRANCE

L'échantillon en Ile-de-France de Génération 98 est représentatif des 115 000 sortants de formation initiale en 1998. Il est constitué, pour la première vague d'interrogation en 2001, de 7500 individus. Il a bénéficié, à la demande du Conseil régional d'Ile-de-France, d'une représentation renforcée des sortants non qualifiés (niveaux VI et Vbis : sortants de collège, SEGPA ou de 1ère année de CAP ou BEP), des BEP diplômés de la filière sanitaire et sociale, et des BTS-DUT en mécanique, électricité et électronique, diplômés ou non (niveaux III et IV+). Les résultats de l'enquête pour ces sortants sont présentés dans le « zoom ». L'échantillon francilien de Génération 98 est près de trois fois supérieur à celui de Génération 2001, ce qui permet d'avoir des résultats très fins par niveau de diplôme et spécialité. S'agissant de la seconde vague d'interrogation en 2003, l'échantillon francilien, constitué de 2 500 individus, est suffisant pour analyser les parcours professionnels des jeunes durant leurs cinq premières années de vie active.

TYOLOGIE DES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

A partir d'un calendrier professionnel qui décrit la durée et l'enchaînement des différentes situations d'emploi et de non emploi (chômage, inactivité, reprise d'études, formation hors emploi) traversées par le jeune, l'enquête retrace la trajectoire professionnelle de chaque individu. Au niveau national, le Céreq a regroupé les trajectoires suivies par chaque jeune, durant ses trois premières années de vie active, en fonction de leur proximité : deux jeunes ont des trajectoires d'autant plus proches qu'ils traversent au même moment la même situation ; inversement, ils ont des trajectoires éloignées lorsque le nombre de mois au cours desquels leur situation diffère est élevé. Cette méthode permet de résumer l'ensemble des trajectoires individuelles en neuf trajectoires types et de saisir ainsi les principales transitions entre les différentes situations au regard de l'emploi.

Créé en janvier 2005 au sein du GIP CARIF Ile-de-France, l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF) est une **structure d'aide à la décision**, en amont de la programmation de l'offre de formation, pour l'Etat et la Région qui en sont les financeurs, mais aussi pour l'ensemble des acteurs qui ont à réfléchir sur la conception et la mise en place de politiques d'emploi, d'insertion et de formation sur les territoires franciliens. Son **comité de programmation** est composé de représentants de l'Etat (DRTEFP, les Académies et la direction régionale de l'INSEE), des partenaires sociaux et de la Région. Il est présidé par **Michèle Valladon**, conseillère régionale, présidente du GIP CARIF Ile-de-France.

La **commission technique**, composée des experts des services des commanditaires et de personnalités qualifiées, est chargée de valider techniquement les propositions de travaux et les réalisations.

Le département OREF du GIP CARIF Ile-de-France est dirigé par **Christine Bruniaux**.

Pour en savoir plus...

Travaux de l'OREF : www.oref-idf.org

Céreq (2001), Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98, éd. Céreq, mars, 75 p.

Chapot C., Fontaine S., Lainé F. (2006), « Les premiers pas dans la vie active de la Génération 2001 en Ile-de-France », Focale n°3, OREF Ile-de-France, novembre, 6 p.

Clément D. (2007), « Mieux comprendre l'insertion professionnelle des jeunes formés en Ile-de-France : étude de la Génération 98 », Rapport d'étude, Rectorat de Versailles, OREF Ile-de-France, juillet, 110 p.

Clément D. (2007), « Les primo-sortants du système scolaire et leur parcours professionnel en Ile-de-France : situation et mobilités », Regard sur... les mobilités professionnelles des Franciliens, Insee Ile-de-France, mars, pp. 5-12

Couppié T., Gasquet C., Lopez A. (2006), « Les sept premières années de vie active de la Génération 98. Entre insertion et début de carrière », Bref, Céreq, n°234, octobre, 9 p.

Gasquet C., Roux V. (2006), « Les sept premières années de vie active des jeunes non diplômés : la place des mesures publiques pour l'emploi », Economie et Statistiques, n°400, mai, pp. 17-43.

Mora V. (2004), « Lorsque le processus d'insertion paraît grippé », Bref, Céreq, n°206, mars, 4 p.

A paraître :

→ Focale n°7 présente un panorama de la formation continue qualifiante des personnes sans emploi.

GIP CARIF



Sortants non qualifiés : une insertion difficile

L'entrée dans la vie active des jeunes sans qualification est très préoccupante, en Ile-de-France comme en province. Ils mettent plus de 8 mois à accéder à leur premier emploi contre moins de 4 mois en moyenne dans le reste de la population. Durant leurs trois premières années de vie active, ils ont passé seulement la moitié de leur temps en emploi.

De fait, leurs trajectoires professionnelles sont largement marquées par le chômage et l'inactivité (cf. figure 1). Au bout de trois ans de vie active, 28 % des jeunes sans qualification sont au chômage (cf. figure 2).

Quand ils sont en emploi, ils occupent nettement moins qu'en moyenne des contrats de travail à durée indéterminée, au profit de contrats à durée déterminée (cf. figure 2), notamment des contrats d'intérim : 24 % sont intérimaires contre 6 % en moyenne.

BEP diplômés, filière sanitaire et sociale : une insertion meilleure qu'en province

Les sortants diplômés de BEP sanitaire et social connaissent une insertion professionnelle plus favorable en Ile-de-France qu'en province, à la fois en termes d'accès à l'emploi, de statut d'emploi et de salaire. Néanmoins, en Ile-de-France comme en province, ils rencontrent plus de difficultés d'insertion qu'en moyenne.

Au cours de leurs trois premières années de vie active, les sortants franciliens diplômés de BEP sanitaire et social ont passé 15 % de leur temps au chômage contre 24 % pour leurs homologues de province.

Au bout de trois ans de vie active, leur situation sur le marché du travail est souvent précaire : 43 % occupent un emploi à durée limitée contre seulement 25 % en moyenne en Ile-de-France. Néanmoins, plus de 7 % d'entre eux sont fonctionnaires. De fait, les diplômés de BEP sanitaire et social travaillent plus souvent qu'en moyenne dans des établissements publics, collectivités territoriales et hôpitaux principalement. 40 % d'entre eux occupent un emploi en rapport avec leur formation (aides soignants, assistants maternels, animateurs socioculturels...).

BTS-DUT en mécanique, électricité et électronique : une insertion rapide, durable et de bonne qualité

80 % des sortants de BTS et de DUT en mécanique – électricité – électronique, diplômés ou non, ont connu une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi (immédiatement après leur sortie du système éducatif ou après leur service national) contre 67 % de l'ensemble des sortants d'Ile-de-France.

Si les conditions d'insertion des sortants de BTS, mécanique – électricité – électronique sont parmi les meilleures en Ile-de-France, elles sont également plus favorables qu'en province. Au bout de trois ans de vie active, 79 % d'entre eux sont en CDI contre 69 % en province. Ils occupent souvent des emplois en rapport avec leur formation : près de 30 % sont techniciens en électricité, mécanique ou process.

L'informatique est également un débouché non négligeable de ces filières en Ile-de-France puisqu'ils sont plus de 20 % à être techniciens ou ingénieurs de l'informatique contre moins de 5 % en province.